

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



L'école publique au Madawaska et la politique assimilationniste du Maine (1842–1920)

Élisa Sance

Numéro 29, printemps 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1051506ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1051506ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)

1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Résumé de l'article

Après l'établissement de la frontière internationale entre le Maine et le Nouveau-Brunswick en 1842, l'État du Maine s'est engagé dans une politique d'assimilation des francophones de la vallée du Saint-Jean. Territoire contesté pendant de nombreuses années, la région du Madawaska disposait en 1842 d'institutions reflétant le mode de fonctionnement de cette communauté restée jusqu'alors relativement autonome. La barrière de la langue, l'identité de la communauté francophone du Madawaska, ainsi que la différence entre les institutions du Maine et celle du Madawaska ont constitué autant de freins à l'américanisation de la vallée du Saint-Jean.

L'école publique est un des moyens d'encourager sinon l'assimilation, au moins l'acculturation. Cet article examine les répercussions de la politique assimilationniste du Maine sur l'établissement du système scolaire public au Madawaska. Il s'intéresse particulièrement à la formation des enseignants et aux aménagements spécifiques du système scolaire consentis par l'État du Maine dans le but de faire progresser sa politique assimilationniste.

Citer cet article

Sance, É. (2016). L'école publique au Madawaska et la politique assimilationniste du Maine (1842–1920). *Port Acadie*, (29), 55–71.
<https://doi.org/10.7202/1051506ar>

L'école publique au Madawaska et la politique assimilationniste du Maine (1842-1920)

Élisa Sance
Université du Maine

Résumé

Après l'établissement de la frontière internationale entre le Maine et le Nouveau-Brunswick en 1842, l'État du Maine s'est engagé dans une politique d'assimilation des francophones de la vallée du Saint-Jean. Territoire contesté pendant de nombreuses années, la région du Madawaska disposait en 1842 d'institutions reflétant le mode de fonctionnement de cette communauté restée jusqu'alors relativement autonome. La barrière de la langue, l'identité de la communauté francophone du Madawaska, ainsi que la différence entre les institutions du Maine et celle du Madawaska ont constitué autant de freins à l'américanisation de la vallée du Saint-Jean.

L'école publique est un des moyens d'encourager sinon l'assimilation, au moins l'acculturation. Cet article examine les répercussions de la politique assimilationniste du Maine sur l'établissement du système scolaire public au Madawaska. Il s'intéresse particulièrement à la formation des enseignants et aux aménagements spécifiques du système scolaire consentis par l'État du Maine dans le but de faire progresser sa politique assimilationniste.

Abstract

Following the establishment of the international border between Maine and New Brunswick in 1842, the state of Maine sought to assimilate the Francophones of the Saint John River Valley. The territory of the Madawaska region had been contested for numerous years. Left to its own devices until 1842, its institutions differed greatly from that of Maine and New Brunswick. The language barrier, the Madawaska French identity, as well as the differences of institutions between Maine and the Madawaska region hampered the Americanization of the Saint John River Valley. Public school is one way to encourage assimilation, or at least acculturation. This article explores the repercussions of Maine's assimilation policy on the establishment of the public school system in the Madawaska region. It focuses specifically on teacher training and the specific arrangements in the school system to which the state assented in order to further its assimilation policy.

Mots clés

assimilation, école publique, Franco-Américains, américanisation, histoire de l'éducation, Maine, Madawaska

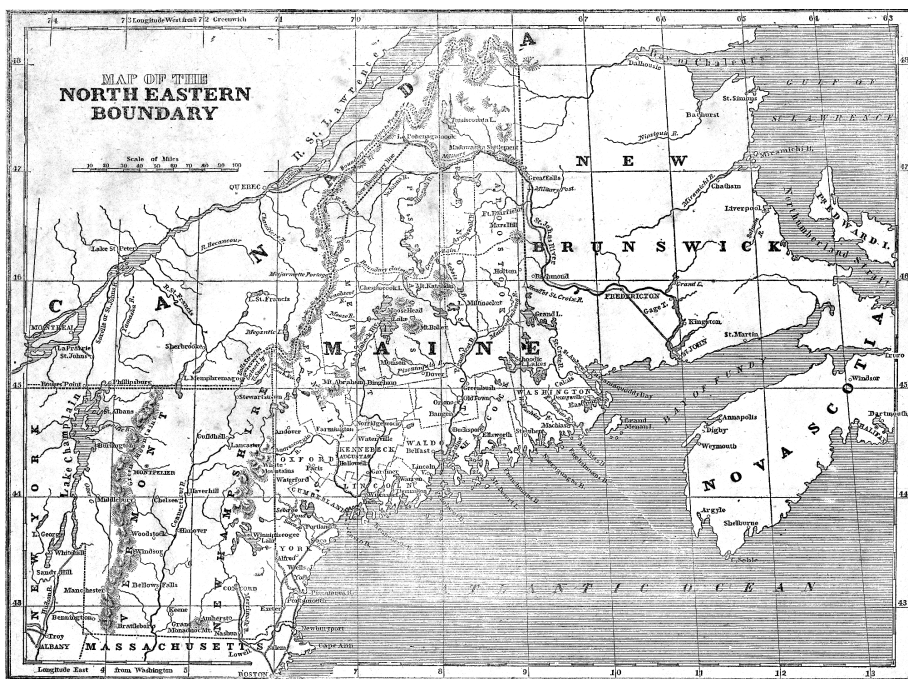
Keywords

assimilation, public school, Franco-Americans, Americanization, history of education, Maine, Madawaska

La région du Madawaska a été colonisée par des francophones d'origines variées durant la première moitié du XIX^e siècle. Les Acadiens sont les premiers immigrants à s'installer dans la région à partir de 1785, suivis par des Canadiens français. Ces populations francophones nord-américaines ont apporté au Madawaska leur culture et traditions respectives, formant au fil des ans et des

alliances familiales une nouvelle identité « madawaskaienne » qui leur est spécifique en Amérique du Nord¹. Au milieu du dix-neuvième siècle, la colonie installée de part et d'autre du fleuve Saint-Jean comptait déjà quelque 5500 âmes², et s'était établie en une société hiérarchisée dans laquelle ancienneté et liens familiaux étaient hautement valorisés³.

Carte n° 1, notice bibliographique : *Map of the North Eastern Boundary*, 1842.



1. Thomas Albert, *Histoire du Madawaska – d'après les recherches historiographiques de Patrick Therriault et les notes manuscrites de Prudent L. Mercure*, Québec, Imprimerie Franciscaine Missionnaire, 1920, p. 45-46.
2. Jacques Paul Couturier, « La République du Madawaska et l'Acadie : la construction néo-brunswickoise au xx^e siècle », dans Maurice Basque et Jacques Paul Couturier (dir.), *Les Territoires de l'identité : perspectives acadiennes et françaises, xvii^e-xx^e siècles*, Moncton (N.-B.), Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, 2005, p. 25-54.
3. Béatrice Craig, « Immigrants in a Frontier Community: Madawaska 1785-1850 », dans *Histoire sociale*, vol. 19, n° 38, 1986, p. 277-297.

En 1842, la signature du traité Webster-Ashburton établit la frontière internationale entre le Maine et le Nouveau-Brunswick, divisant ainsi la communauté francophone du Madawaska en deux, de part et d'autre du fleuve Saint-Jean.

Découvrant combien la communauté francophone du Madawaska diffère du reste du Maine, les autorités se lancent dans une politique d'assimilation destinée à américaniser la région, et à faire de ses habitants de bons citoyens⁴ de l'État du Maine et des États-Unis. L'école publique est un des lieux de l'éducation civique, et donc un élément incontournable des politiques d'assimilation. Augustus O. Thomas, commissaire d'État à l'éducation, écrit en 1924 : « *[t]he public school, better than any other institution, represents American democracy* »⁵. Selon lui, l'école publique donne à chaque élève les mêmes chances de réussir, quels que soient ses origines et son statut socio-économique. Dans le cas du Madawaska, le système scolaire avait pour but d'assimiler — ou au moins d'acculturer⁶ — les habitants de la vallée du Saint-Jean à leur nouveau gouvernement.

Cet article explore la relation entre l'établissement du système scolaire public et la politique assimilationniste du Maine. Dans un premier temps, nous tenterons de montrer pourquoi la région du Madawaska est si différente du reste de l'État du Maine. Ensuite, nous discuterons de la façon dont ces différences, notamment la langue et la religion, ont influencé l'établissement du système scolaire public dans la région. Enfin nous examinerons le rôle de la Madawaska Training School dans l'acculturation des habitants de la vallée du Saint-Jean.

L'établissement de la frontière entre le Maine et le Nouveau-Brunswick en 1842 met fin aux différends frontaliers qui les opposaient et encourage les autorités de l'État et de la

-
4. C'est-à-dire des citoyens qui parlent anglais, aiment leur patrie étasunienne et partagent les us et coutumes des États-Unis.
 5. Augustus O. Thomas, *Report of the State Commissioner of Education of the State of Maine for the School Biennium Ending on June 30, 1924*, Augusta, Department of Education, 1924, p. 40.
 6. L'assimilation consiste à faire adopter à une minorité la langue, la culture et les traditions de la majorité de façon à éliminer toutes différences entre les deux groupes. L'acculturation consiste en l'adoption par un groupe de la langue, la culture ou les traditions d'un autre groupe, tout en conservant tout ou partie de son identité culturelle.

province à établir leurs institutions dans la région du Madawaska, afin de façonner ce territoire à leur image. Bien qu'officiellement partagée entre les États-Unis et le Canada depuis 1842, l'identité madawaskaienne continue de primer sur l'identité nationale américaine ou canadienne dans les années 1850, du fait des liens étroits qui unissent la communauté⁷. Michel Boucher explique que le manque d'infrastructures de transport, le faible nombre d'églises et les liens de parenté très forts qui unissent les habitants du Madawaska sont des facteurs importants dans le maintien d'échanges intensifs entre les deux rives du fleuve Saint-Jean, et ce jusqu'au début du xx^e siècle⁸. En effet, il démontre que pour les habitants du Madawaska, la frontière entre le Maine et le Nouveau-Brunswick était quasi inexistante et ne commence à se durcir qu'avec l'établissement de postes frontaliers destinés à formaliser le passage d'un pays à un autre. Boucher ajoute qu'avec le développement d'infrastructures de transport et la construction d'églises, le besoin de traverser le fleuve Saint-Jean se fera de moins en moins ressentir, modifiant ainsi les interactions entre les deux rives pour y inclure une dimension économique.

Dans le Maine, les autorités ne cachent pas leur surprise lorsqu'elles découvrent combien la communauté francophone du Madawaska diffère du reste de l'État, non seulement du fait de sa langue — le français — mais également au niveau de ses institutions. Béatrice Craig et Maxime Dagenais remarquent que les autorités du Maine étaient très perplexes quant à la façon dont cette communauté pouvait être administrée puisqu'elles ne trouvent au Madawaska aucune institution équivalente à celles qu'on trouve en Nouvelle-Angleterre à l'époque⁹. Craig et Dagenais écrivent à ce propos : « *[t]his institutional void suggested to Mainers that the St. John Valley French were lost in some time warp: they were either the remnant of some pre-civilization Golden Age or plain, backward peasants* »¹⁰. L'idée que la communauté du Madawaska était en

7. Craig, *op. cit.*, p. 278.

8. Michel Boucher, « L'ouverture et la fermeture de la frontière canado-américaine au Madawaska entre 1870 et 1997 vue à travers les mariages interfrontaliers », mémoire de bachelier en géographie de l'Université Laval, Laval, 1999, p. 61.

9. Béatrice Craig et Maxime Dagenais, *The Land in Between – The Upper St. John Valley, Prehistory to World War I*, Gardiner, Maine, Tilbury House Publishers, 2009, p. 172-173.

10. *Ibid.*

retard par rapport au reste de la Nouvelle-Angleterre était très courante et persiste jusqu'au début du xx^e siècle. Évidemment, ce qui constitue la modernité dépend du point de vue de l'observateur.

Dans les années qui ont suivi la Guerre d'indépendance américaine (1775–1783), le Maine a commencé à mettre en place ou à « moderniser » ses institutions, y compris dans le domaine de l'éducation, avec notamment l'établissement de districts scolaires en 1789 et plus tard la création du State Board of Education, en 1846¹¹. À la même époque, les communautés francophones d'Amérique du Nord étaient encore majoritairement illettrées, à l'exclusion du clergé et des membres des communautés religieuses, et ce bien souvent jusqu'à la moitié du xix^e siècle. Marguerite Maillet rapporte que les Acadiens en particulier disposaient de très peu d'écoles, ce qui ne les a pas empêchés d'avoir une riche tradition orale¹². Marie Anne Gauvin souligne qu'à cause de son histoire, le peuple acadien a préservé sa culture, sa religion et sa langue :

*[T]hough less pronounced in the middle of our twentieth century, the hesitant, doubtful and intimidated nature of the Acadian leads him into conservative actions concerning his ethnic and religious culture. These are the Acadian characteristics instrumental in the preservation of their native language.*¹³

Dans son étude de la langue et de l'héritage culturel des francophones du Madawaska réalisée dans les années 1960, Gauvin souligne l'importance de la famille dans la transmission orale du français de génération en génération et ajoute que les familles étaient activement soutenues par l'Église catholique romaine dans leurs efforts de préservation de la langue française¹⁴. Quant à l'anglais, Gauvin rapporte que, cette langue étant associée avec les hostilités de la Couronne britannique à l'égard des Acadiens, les jeunes ne l'utilisent pas en présence de leurs parents dans les foyers francophones :

11. Ava Harriet Chadbourne, *The Beginnings of Education in Maine*, New York City, Columbia University, 1928, 135 p.
12. Marguerite Maillet, *Histoire de la littérature acadienne, de rêve en rêve*, Ottawa, Les Éditions d'Acadie, 1983, p. 47.
13. Marie Anne Gauvin, *Linguistic and Cultural Heritage of the Acadians in Maine and New Brunswick*, mémoire de maîtrise, New Britain, Connecticut, 1969, p. 42.
14. Gauvin, *op. cit.*, p. 43–46.

*None would have dared to converse in English under the parental roof for use of English represented the very much feared and abusive English. In retaliation for British hostilities, the Acadians spoke English to their animals assigning them English names [...] Under these conditions the language of the parents was strictly adhered to by the children and was transmitted from generation to generation under the family roof.*¹⁵

L'attitude et les habitudes de la communauté en ce qui concerne l'éducation expliquent le fort taux d'analphabétisme rencontré au Madawaska jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Craig et Dagenais rapportent qu'il n'était pas rare pour une famille acadienne d'avoir un enfant instruit alors que le reste de la fratrie était illettré¹⁶. Ils suggèrent que l'importance de la lecture personnelle de la Bible chez les protestants a fait de l'apprentissage de la lecture une nécessité qui n'a pas d'équivalent chez les catholiques, y compris les francophones du Madawaska. La participation des enfants à l'économie de la ferme familiale constituait également un obstacle majeur à leur scolarisation. L'école ne pouvait pas compromettre les travaux saisonniers de la ferme et l'hiver, qui pourtant pourrait sembler être la saison idéale pour l'enseignement, n'était guère propice à la fréquentation de l'école en raison du climat¹⁷. On comprend donc qu'établir un système d'écoles publiques dans la région du Madawaska n'était pas chose facile.

À la fin du XIX^e siècle, les écoles font face à de nombreux maux — surtout l'absentéisme des élèves, l'apathie des parents et le manque de formation des enseignants¹⁸. En 1844, James C. Madigan souligne « *la nécessité absolue* » d'avoir des enseignants bilingues dans son premier rapport trimestriel en tant que surintendant et instructeur des écoles du « *Madawaska settlement* »¹⁹.

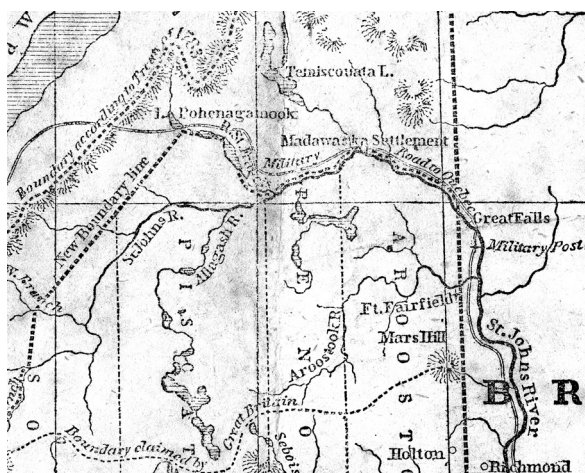
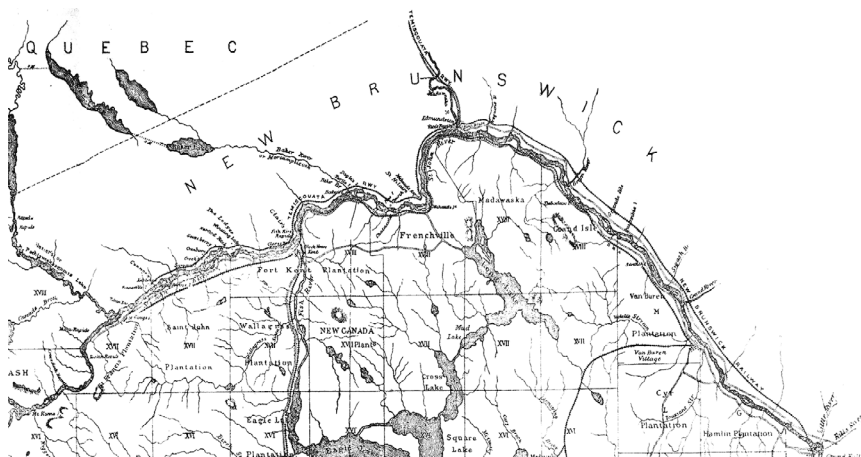
15. *Id.*, p. 43.

16. Craig et Dagenais, *op. cit.*, p. 310.

17. Laurel J. Daigle, *History of Public Education in Maine School Administrative District no. 27: A long tradition of service and excellence*, Madawaska, Maine, Northern Graphics, 1989, p. 13-14.

18. Craig et Dagenais, *op. cit.*, p. 310.

19. James C. Madigan, « First quarterly report of superintendent and Instructor of Schools in Madawaska settlement: June 13, 1844 », 1844, p. 4. Maine State Archives, Augusta, Maine, 2504-0207.

Carte n° 2, notice bibliographique : *Map of the North Eastern Boundary, 1842* [extrait]Carte n° 3, notice bibliographique : Lucius L. Hubbard, *Map of Northern Maine: Specially Adapted to the Uses of Lumbermen and Sportsmen*, Houghton, Mich., Lucius L. Hubbard, 1929 [extrait]

En effet, la particularité linguistique de la région nécessitait l'emploi d'un personnel enseignant bilingue qui, d'après Ernst C. Helmreich, était fort rare dans le Maine au milieu du XIX^e siècle²⁰. Le matériel pédagogique adapté à la situation linguistique particulière

20. Ernst C. Helmreich, *Religion and the Maine Schools – An Historical Approach*. Brunswick, Maine, Bureau for Research in Municipal Government, 1960, p. 22.

du Madawaska faisait également défaut²¹. Katherine F.C. MacNaughton rapporte que, vers la fin du XIX^e siècle, la législature de l'État du Maine avait approuvé l'utilisation de manuels bilingues français-anglais provenant du Nouveau-Brunswick dans les écoles fréquentées par les francophones²². Puisque le but ultime était l'assimilation des élèves, on peut imaginer que l'État du Maine ne voyait pas grand intérêt à produire ses propres manuels bilingues.

L'importance de la tradition orale et de la langue française dans la communauté rendra la mise en place des institutions du Maine au Madawaska plus difficile en raison des différences culturelles avec le reste de la Nouvelle-Angleterre. Après avoir examiné les nombreuses différences relevées par les autorités, Craig et Dagenais concluent : « *Valley residents' values appeared antithetical to American ones.* »²³ Parmi ces valeurs, la religion catholique cause une division plus profonde encore que la langue. En effet, bien que l'école publique soit une institution séculaire dans le Maine, la religion est présente dans les écoles publiques de la région du Madawaska. Si le catéchisme ne peut pas être enseigné durant les heures d'enseignement général, il est souvent enseigné dans les mêmes locaux en dehors des heures de classe²⁴. Ernest Helmreich souligne à ce propos que l'affichage d'images religieuses dans les écoles publiques de la vallée du Saint-Jean était une pratique courante, et que si celle-ci tend à disparaître au milieu du XX^e siècle, on trouve encore souvent à l'époque un crucifix dans les salles de classe²⁵.

Puisque la scolarisation formelle des enfants n'était pas considérée comme une priorité par les habitants du Madawaska²⁶,

21. *Ibid.*

22. Katherine F. C. MacNaughton, *The Development of the Theory and Practice of Education in New Brunswick, 1784-1900: A Study in Historical Background*, Fredericton, Nouveau-Brunswick, Université du Nouveau-Brunswick, « Études historiques », 1947, p. 231-232.

23. Craig et Dagenais, *op. cit.*, p. 173.

24. Thomas, *op. cit.*, p. 41.

25. Helmreich, *op. cit.*, p. 25.

26. Ava Harriet Chadbourne remarque qu'il existait bien une ou deux écoles dans la région avant 1842, mais l'accès y était restreint. Voir Ava Harriet Chadbourne, *A History of Education in Maine - A Study of a Section of American Educational History*, Orono, Maine, 1936, p. 251-252 : « *Previous to [1842], one or two schools had been supported by some of the more wealthy inhabitants of the section, assisted by an allowance from the Province government, but these benefits were confined to*

les autorités du Maine auraient eu de la difficulté à imposer à la fois une scolarisation obligatoire et des règles qui allaient à l'encontre des convictions religieuses de la population locale²⁷. En 1924, le commissaire d'État à l'éducation, Augustus O. Thomas, décrit les différences entre les écoles du Madawaska et celles du reste de l'État. Il note que les écoles du Madawaska sont financées par des fonds publics, bien qu'elles soient hébergées dans des édifices appartenant à l'Église catholique ou aux communautés religieuses. Thomas note également que les religieuses sont autorisées à porter l'habit religieux pour enseigner dans les écoles publiques, à condition qu'elles aient un certificat d'aptitude à l'enseignement délivré par l'État²⁸. Ce compromis, qui semble aller à l'encontre des principes d'un système scolaire public séculaire, montre que les autorités voulaient encourager l'américanisation²⁹ de la région. Autrement dit, l'État du Maine était prêt à accorder certaines concessions. Cependant, il convient d'ajouter que, dans le cas de l'emploi de religieuses comme enseignantes, le compromis était tout à l'avantage de l'État du Maine puisque, comme Craig et Dagenais le soulignent, le salaire qui était versé aux membres d'une congrégation religieuse était immédiatement mis à profit pour servir les populations les plus démunies³⁰.

En dépit des compromis accordés par l'État concernant les locaux scolaires et le personnel enseignant, Thomas rapporte que les habitants du Madawaska craignaient que l'apprentissage et l'omniprésence de l'anglais soient incompatibles avec leur religion — crainte que l'on retrouve dans l'aphorisme bien connu « qui perd sa langue perd sa foi ». Cependant, une fois cette peur dissipée, Thomas remarque que les francophones du Madawaska ont adopté et reconnu l'utilité de l'anglais au sein de la communauté :

the few » [sic].

27. L'emploi de textes non conformes aux usages de l'Église catholique romaine — notamment l'emploi de la Bible du roi Jacques (*King James Bible* ou KJB) — comme livre de lecture, par exemple, posait problème. Voir Helmreich, *op. cit.*, p. 23–25. Voir aussi Roland Leslie O'Neal, *Citizenship education in the 1920s: The Portland Experience*, thèse, New York, Columbia University, 1973, p. 14, sur les populations catholiques du Maine et l'éducation publique.
28. Thomas, *op. cit.*, p. 40–41.
29. L'américanisation aux États-Unis est un processus qui a pour but d'assimiler la population immigrante à la société américaine par l'enseignement de l'anglais, ainsi que des valeurs et des traditions américaines.
30. Craig et Dagenais, *op. cit.*, p. 321–322.

For a time, it was difficult to induce the people of this section of the state to believe that the state sought to do no violence to their religious freedom, when it demanded that the children who are growing up in this country to become citizens should become conversant with the language of the land, but at the present time, it is evident that these people now understand that the English language is an asset and the fact that it is required to be taught does not in any way militate against their religious faith and privileges. As a consequence, we are getting better cooperation than we have had before.³¹

En d'autres termes, Thomas montre qu'en respectant certaines valeurs chères à la communauté francophone — notamment la préservation de la langue française, de la religion catholique et des traditions madawaskaiennes, l'État était parvenu à promouvoir l'enseignement de l'anglais dans la vallée du Saint-Jean, faisant progresser ainsi l'américanisation de la région. Néanmoins, les autorités du Maine savaient bien que l'enseignement de l'anglais ne constituait qu'une étape vers l'américanisation des « *Madawaska French* » et si l'apprentissage de l'anglais ne constituait pas en soi « *une atteinte à la foi et aux privilèges religieux* » de la communauté du Madawaska, l'assimilation souhaitée par les autorités était loin d'être complète. Marie Anne Gauvin écrit à ce propos en 1965 que les francophones du Madawaska « *are so determined to preserve the French language, imperfect though it may be, in their homes and churches that they often bring criticism upon themselves; in Maine they are frequently told that they are un-American* »³².

La loi adoptée en 1909 obligeant toute personne âgée de 15 à 17 ans à fréquenter l'école si elle n'est pas capable de lire et de composer une phrase correcte en anglais montre qu'il y a encore fort à faire en matière d'américanisation dans l'État du Maine au début du xx^e siècle³³. En effet, la maîtrise de l'anglais est un élément important dans le processus d'américanisation. Il est important de noter que la région du Madawaska n'était pas le seul foyer de population dans le Maine pour qui l'anglais n'était pas la langue première au début du xx^e siècle. Cette situation

31. Thomas, *op. cit.*, p. 41.

32. Gauvin, *op. cit.*, p. 47.

33. Maine, « Section 66 », *Laws of Maine Relating to Public Schools: 1919*, Augusta, Maine, 1919, p. 31.

déplaisait particulièrement aux nativistes³⁴, fervents défenseurs de l'assimilation de toute personne non anglophone vivant aux États-Unis. Le projet de loi en 1895 visant à priver de financement les écoles où la langue d'enseignement n'était pas l'anglais est un autre exemple des tensions relatives aux minorités linguistiques dans le Maine. Fort heureusement pour les habitants de la vallée du Saint-Jean, ce projet de loi n'a pas été adopté comme tel, car le commandant William Dickey, délégué de Fort Kent, a recommandé l'éducation bilingue comme condition nécessaire au financement des écoles accueillant des élèves non anglophones. Recevant l'appui du gouverneur du Maine, Dickey a contribué ainsi à l'amendement de ce projet de loi, qui relevait plus de l'utopie que d'un projet réalisable dans les conditions de l'époque³⁵.

Au sortir de la Première Guerre mondiale, le gouvernement fédéral des États-Unis s'inquiète de plus en plus de l'augmentation de sa population immigrante et de sa population hétérogène du point de vue culturel. Harry Rider résume cette préoccupation de la façon suivante : « *[t]he war has taught us the need of a more united people, speaking one language, thinking one tradition, and holding allegiance to one patriotism — America* »³⁶. Rider remarque que l'américanisation des immigrants n'est pas quelque chose de nouveau en soi et que l'intégration des immigrants à la société américaine « *est depuis longtemps le but des travailleurs sociaux* »³⁷. Même si la population francophone du Madawaska n'était pas une population immigrante, elle sera touchée par la loi scolaire de 1919. Comme Rider l'indique, de nombreux États — dont le Maine — ont adopté en 1919 des mesures selon lesquelles la langue de l'éducation dans les écoles publiques américaines doit être l'anglais³⁸. Parmi les mesures qui découlent de la loi scolaire de 1919, on retrouve

34. Les nativistes font partie d'un mouvement politique, le nativisme, qui a pour programme la protection des intérêts de la population « native » contre l'arrivée de nouvelles vagues d'immigrants. Aux États-Unis, les nativistes sont généralement des « WASP » (Blancs protestants d'origine anglo-saxonne) et non pas des membres des populations autochtones d'Amérique du Nord.

35. Craig et Dagenais, *op. cit.*, p. 312-314.

36. Harry Rider, « Americanization », dans *The American Political Science Review*, American Political Science Association, vol. 14, n° 1, février 1920, p. 110.

37. Rider, *op. cit.*, p. 111.

38. *Id.*, p. 110-115. Voir aussi *Report of the State Superintendent of Public Schools of the State of Maine for the School Year Ending June 30, 1920*, Augusta, Maine, 1920, p. 5-6.

également la création d'un programme de cours du soir pour adultes consacré à l'enseignement de l'anglais et à l'instruction civique³⁹. Les statistiques recueillies par le superintendant pour l'année finissant en juin 1922 montrent que ce programme d'américanisation pour adultes existait à Fort Kent⁴⁰. Quant à la sélection des enseignants autorisés à travailler dans les écoles du Madawaska, le rapport du commissaire d'État à l'éducation de 1924 montre qu'elle est conforme à la loi scolaire de 1919 puisque tous les candidats doivent connaître et reconnaître les institutions américaines en plus d'avoir une parfaite maîtrise de l'anglais pour obtenir leur certificat⁴¹.

En 1878, la Madawaska Training School est créée dans le but de doter la région d'une institution dédiée à l'enseignement de l'anglais aux enseignants francophones du nord du Maine⁴². Le but de cette institution est de former tout le personnel enseignant pour qu'il puisse enseigner en anglais le programme des écoles publiques du Maine dans les écoles des districts scolaires francophones⁴³. La Madawaska Training School devait ainsi pallier le manque d'enseignants bilingues capables de faire face à la situation linguistique de la région et ainsi contribuer à l'effort d'américanisation en cours. Le premier rapport annuel adressé au commissaire d'État à l'éducation concernant la Madawaska Training School indique qu'une proportion importante des élèves inscrits n'avaient qu'une faible connaissance de l'anglais⁴⁴. Dans son répertoire, l'école décrit la méthode d'enseignement utilisée comme suit :

39. Rider, *op. cit.*, p. 20.

40. *School statistics*, 1922, Maine State Archives, 2504-0202.

41. Thomas, *op. cit.*, p. 41.

42. *Catalogue and Circular of the Madawaska Training School, 1892*. Augusta, Maine, 1892, Special Collections, Blake Library, SPEC COL Univ.LD3173.18.C36 1892, p. 11.

43. En 1847, le Maine compte environ 4500 districts scolaires. Chaque localité compte entre un et vingt-neuf districts. Dans le comté d'Aroostook, où se trouve la région qui nous intéresse ici, on compte en moyenne quatre districts par localité en 1847. La multiplication des districts scolaires est considérée comme étant problématique par le bureau de l'éducation de l'État du Maine, qui peine à tous les recenser. Voir *First Report of the Board of Education of the State au Maine, 1847*, Augusta, Maine, 1847, p. 14-17.

44. *Report of the State Commissioner of Education of the State of Maine for the School Biennium 1878/1879, 1879*, p. 42.

It seeks by constant drills to perfect them in reading, writing, and speaking the English language, —to develop the power to think and express thought—and in the meantime to train them in those methods of teaching and school management best adapted to the peculiar condition of the schools which they are to teach. [sic]⁴⁵

Les exercices de répétition et de traduction destinés à l'enseignement de la langue anglaise étaient complétés par des cours portant sur les différentes matières enseignées dans les écoles publiques ainsi que par des cours de pédagogie. Roger Paradis estime qu'il « *est difficile aujourd'hui de juger de la qualité des enseignants de la Madawaska Training School [car] les détails concernant leurs qualifications sont très limités* »⁴⁶. Cependant, un commentaire paru dans *The Educational Review* en mai 1910 nous permet de voir l'opinion d'un contemporain qui écrit dans un article intitulé « *An Interesting School* » que « *[t]he graduates, almost without exception, return to French-speaking schools, and take up the teaching on the best and newest lines, correct and fluent English being a specialty of the work of the training school* »⁴⁷. Cette source, qui loue le travail et l'expertise de deux professeures — Miss Ethel Duffy de Nauwigewauk au Nouveau-Brunswick et Miss Mary E. Sterrett de Yarmouth en Nouvelle-Écosse, toutes deux formées dans les Maritimes — montre que la Madawaska Training School a réussi à acquérir une excellente réputation des deux côtés de la frontière en ce qui concerne l'enseignement de l'anglais. Les répertoires de l'école montrent d'ailleurs que cette relation transfrontalière ne se limite pas au professorat, puisqu'au fil des ans, on verra régulièrement apparaître dans ses listes des élèves originaires du Nouveau-Brunswick, ainsi que d'anciens élèves devenus enseignants au Nouveau-Brunswick. L'article « *An Interesting School* » nous donne aussi la reproduction d'une composition écrite en anglais par une élève en arts ménagers qui

45. *Catalogue and Circular of the Madawaska Training School, 1884*, Augusta, 1884, Special Collections, Blake Library, SPEC COL Univ.LD3173.18.C36 1884, p. 9.

46. Roger Paradis, « L'américanisation des enseignants dans la région frontalière du Madawaska », dans *Les Franco-Américains et leurs institutions scolaires*, Worcester, Massachusetts, Institut français, Collège de l'Assomption, 1990, p. 325.

47. « *An Interesting School* », dans *The Educational Review*, St. John, New Brunswick, vol. 23, mai 1910, p. 308.

« ne parlait pas un mot d'anglais un an auparavant »⁴⁸. Cette brève composition, bien qu'écrite dans un anglais très simple, illustre des compétences linguistiques suffisantes pour décrire des activités quotidiennes au présent, au futur proche et au passé proche. La durée du programme d'études de la Madawaska Training School est passée d'un semestre en 1878 à quatre à cinq ans à l'époque de la publication de « An Interesting School », donc on peut supposer que les élèves puissent parvenir à un niveau d'anglais suffisamment élevé pour à leur tour être capable d'enseigner l'anglais et de donner leur cours à leurs élèves francophones.

La Madawaska Training School, qui a évolué pour devenir l'Université du Maine à Fort Kent en 1970, était donc au départ une école d'immersion pour francophones désireux d'enseigner en anglais principalement dans les écoles des districts francophones du Maine. Les répertoires successifs de l'école documentent la constante amélioration de son programme d'études. Néanmoins, les autorités ne mettent pas la Madawaska Training School sur un pied d'égalité avec les autres institutions vouées à la formation des enseignants du Maine. Roger Paradis explique que, malgré de nombreux efforts pour atteindre un niveau équivalent aux écoles normales de l'État, la Madawaska Training School correspondait davantage à une école secondaire⁴⁹. Dans un volume consacré à l'éducation supérieure dans le Maine datant des années 1930, on peut constater la condescendance et les termes peu flatteurs des auteurs qui décrivent la région et ses habitants en 1878 lors de la création de la Madawaska Training School :

[T]he people of this interesting region had been living in a primitive, secluded existence, using bunches of shingles and bushels of buckwheat as a circulating medium, and existed largely on their home products. Naturally they were not prepared to keep pace with the rising standard of education in the State at large.⁵⁰

48. « An Interesting School », *op. cit.*, p. 309.

49. Paradis, *op. cit.*, p. 325–326.

50. University of Maine, *Survey of Higher Education in Maine by the University of Maine, in cooperation with Bates, Bowdoin and Colby Colleges*, sous la direction du Teachers College, Columbia University, Orono, Maine, 1932, p. 17.

Ils poursuivent leur description de cette « *interesting region* » en admettant que la Madawaska Training School avait néanmoins permis à la région de faire des progrès vers de meilleurs standards d'éducation⁵¹ — meilleurs, mais insuffisants pour que l'école devienne une école normale. Ces universitaires ne font pas d'effort pour mettre en contexte les différences culturelles et linguistiques qui distinguent la population de la région du Madawaska du reste du Maine. Ils ne mentionnent pas non plus le fait que la région avait été plus ou moins laissée livrée à elle-même jusqu'en 1842.

Le manque relatif de prestige de la Madawaska Training School par rapport aux cinq écoles normales du Maine n'empêchera pas l'institution de recruter massivement. En effet, la publication de la liste des étudiants inscrits et des finissants montre une constante augmentation, ce que Richard F. Crocker, principal adjoint de la Madawaska Training School, ne manque pas de souligner dans son rapport de 1924 :

*Another very gratifying state of affairs is the demand for better trained teachers throughout Madawaska Territory. This demand has been growing gradually for some time and is becoming more insistent each year. The school is preparing to meet these needs and assume its whole responsibility to the district.*⁵²

Accessible « *même aux plus pauvres* »⁵³, l'institution permettait de répondre à la demande grandissante d'enseignants anglophones dans la vallée du Saint-Jean — demande cohérente avec l'accroissement rapide de la population de la région⁵⁴ — et fournissait à ces élèves des perspectives d'emploi dans l'éducation qui leur était inaccessible auparavant.

Les administrateurs de la Madawaska Training School étaient bien conscients de participer directement aux efforts de l'État du Maine pour américaniser la région. Ainsi, on peut lire dans le rapport au commissaire d'État à l'éducation : « *[t]he instruction in this training school is to be in English, it being the design and intention of the State to educate the citizens of this region in the*

51. *Ibid.*

52. *Report of the State Commissioner of Education of the State of Maine for the School Biennium, Period July 1, 1924 – June 30, 1926, 1926*, p. 147.

53. Paradis, *op. cit.*, p. 330.

54. Craig et Dagenais, *op. cit.*, p. 284.

English language ». Et s'il nous restait quelques doutes quant au rôle de la Madawaska Training School dans la politique d'assimilation du Maine, la suite du rapport nous les ôtera :

*The School population of this interesting portion of our State numbers nearly thirty-five hundred. The State wishes to educate all its children in the language of the State and Nation, and to make them an English-speaking people. The laws are printed in English, the business of the courts is transacted in the same language, the deeds under which this people hold their farms are written in, to some of them, a foreign language.*⁵⁵

On notera ici aussi l'utilisation des mots « *interesting portion of our State* » pour désigner la région, ce qui souligne non seulement l'écart perçu par les autorités entre la vallée du Saint-Jean et le reste de l'État, mais aussi le besoin ressenti par les autorités de « normaliser » la région. C'est ce besoin « pragmatique » justement qui selon Roger Paradis justifie la politique d'assimilation du Maine, même si selon lui :

Les exigences de l'État pour unir ses citoyens en les obligeant à parler anglais pourraient être atteintes de façon moins brutale si on mettait l'accent sur l'étude d'une seconde langue, non pas dans une atmosphère stérile, mais plutôt dans un contexte intégré à la culture et à l'histoire d'un groupe ethnique.⁵⁶

Comme Paradis le rappelle très justement, le besoin de fédérer ses citoyens autour d'éléments unificateurs tels que la langue est loin d'être un nouveau concept. Cependant, c'est la manière d'y parvenir qui importe. L'assimilation est problématique puisqu'elle a pour objectif d'éliminer toute trace de l'identité antérieure d'une population pour la former à l'identité de l'assimilateur. L'utilisation récurrente du terme « *interesting* » pour désigner la région indique un rapport hiérarchique entre le Maine et le Madawaska qui découle des différences culturelles et linguistiques. L'héritage culturel de la Nouvelle-Angleterre est valorisé, alors que celui de la région du Madawaska est dénigré.

55. *Report of the State Commissioner of Education of the State of Maine for the School Biennium, Period July 1, 1924 - June 30, 1926, 1926*, p. 147.

56. Paradis, *op. cit.*, p. 330.

En bannissant le français de l'école, particulièrement la variété locale du français, la politique assimilatrice du Maine a contribué à la longue à un appauvrissement de la culture et des traditions qu'on peut mesurer aujourd'hui par le déclin du nombre de francophones dans la région et le manque d'accès à une éducation bilingue⁵⁷. L'introduction du français comme langue étrangère dans le curriculum de la Madawaska Training School quelques années après sa création est autrement problématique, puisqu'il correspond à un français standard différent de la variété du français parlé au Madawaska, et contribuera à une autre forme de discrimination poussant davantage encore à l'abandon de la variété de français locale. Cependant, grâce à la situation géographique particulière de la région du Madawaska qui favorise les échanges avec le Nouveau-Brunswick et grâce aux compromis accordés dans le domaine de l'éducation par l'État du Maine, les habitants de la vallée du Saint-Jean sont parvenus à préserver d'importants éléments de leur culture et de leur identité, tout en intégrant par le biais du système d'éducation certains aspects de la culture et des valeurs de la Nouvelle-Angleterre. Les recherches portant sur l'assimilation montrent qu'elle est bien souvent synonyme d'aliénation, alors que l'acculturation permet une meilleure coexistence de l'identité d'origine avec celle de la société majoritaire dont on est devenu membre. Dans le contexte actuel d'intenses mouvements migratoires, l'étude de cas comme celui de la région du Madawaska nous permet d'éclairer les politiques éducatives de façon à favoriser le concept du « vivre ensemble ».

57. The Valley Crafters, « Entretien audio pour *Threads of our lives: Maine Folk Fiber Art* à Fort Kent le 2 avril 2016 », Maine Folk Life Center, University of Maine, Orono, Maine, MCF_NA4024_audio001, 2016.